

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

MINISTÈRE DÉLÉGUÉ AUX TRANSPORTS, À LA MER ET À LA PÊCHE

Cabinet du ministre délégué aux Transports, à la Mer et à la Pêche

Paris, le jeudi 18 juillet 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE



Restitution des contributions des Assises de la mer et du littoral : Frédéric Cuvillier souligne l'avancée des travaux vers la future stratégie nationale de la mer et du littoral

Frédéric Cuvillier a clôturé ce jour la 2ème séance plénière du Conseil national de la mer et des littoraux (CNML). Rappelant les responsabilités qui incombent à la France, deuxième puissance maritime mondiale, il s'est félicité de « cette nouvelle étape vers la mise en place d'une ambition française pour une politique maritime intégrant tous les enjeux de la mer et du littoral ». Cette séance a donné lieu à la restitution des contributions des Assises de la mer et du littoral. Frédéric Cuvillier a été heureux de participer à ces travaux comme il l'avait fait en région.

Lancées le 18 janvier par le ministre, ces Assises ont rassemblé pendant six mois les acteurs de la mer et du littoral réunis au sein des conseils maritimes de façade de métropole et dans les bassins ultramarins. Ce temps privilégié d'expression et de rencontre a permis la réalisation de **plus de cent contributions autour de dix thèmes majeurs.**

Frédéric Cuvillier a remercié les acteurs de la mer et du littoral pour leur forte mobilisation qui représente un gisement de pistes de progrès et de propositions pour la future stratégie nationale de la mer et du littoral que le Gouvernement va définir l'an prochain. Le bureau du CNML sera étroitement associé à son élaboration.

Le ministre a rappelé l'importance de considérer la mer dans son ensemble en prenant en compte tous ses défis afin d'élaborer une politique maritime et littorale intégrée. Il a notamment cité les possibilités considérables des énergies marines, la valorisation des ressources minérales, le développement des bio-technologies et de l'aquaculture marines, ainsi que l'accompagnement des métiers existants dans leurs rapides mutations, notamment la pêche et le tourisme. Cette approche globale permettra à la France de concilier la protection de son environnement marin et littoral et de développer pleinement des perspectives de « croissance bleue ».

Contact presse:

Service de presse : 01 40 81 15 96

<u>ministere.dd@developpement-durable.gouv.fr</u>

L'ensemble de ces réflexions menées pendant les Assises permet de franchir une nouvelle étape dans la construction de la stratégie nationale de la mer et du littoral qui s'appuiera sur les travaux en cours : réforme de la politique commune des pêches, mise en œuvre de la directive cadre stratégie du milieu marin, paquet Erika sur la sécurité maritime, démarches stratégiques sectorielles comme la stratégie nationale de relance portuaire, la politique de gestion des risques de submersion et d'érosion, la stratégie nationale de la biodiversité...

Cette séance a également permis de réaliser un point d'étape sur les travaux issus de la **mission** de réflexion du député Arnaud Leroy sur la compétitivité des transports et des services maritimes et sur l'évaluation de la politique maritime inscrite dans le cadre de la modernisation de l'action publique.,

Retrouvez la synthèse des contributions des Assises de la mer et du littoral sur : http://www.developpement-durable.gouv.fr/Synthese-des-contributions-des.html

Contact presse:

Service de presse : 01 40 81 15 96

ministere.dd@developpement-durable.gouv.fr